

Nous reprenons ce soir notre étude biblique suivie sur le thème choisi (Psaume 119.11) en revenant sur les actions mentionnées dans le Psaume 119 qui caractérisent notre rapport à la Bible. Nous emprunterons maintenant des textes au Nouveau Testament, notamment aux exhortations que Paul adresse à Timothée, jeune pasteur auquel il écrira deux lettres. Nous choisirons le commentaire direct pour approcher la vérité biblique.

## 1 Timothée 4.1 à 5

« ***expressément*** » ou « clairement » : il y a donc ici un message pressant de l'Esprit destiné au croyant qui lit et qui doit faire attention à ce qu'il lit (Matthieu 24.15).

« ***dans les derniers temps*** » : nous pensons y être entrés « en voyant un certain nombre de choses se déroulant sous nos yeux... » (Matthieu 24.33).

Ce message de haute importance concerne particulièrement certaines générations de chrétiens dont nous faisons partie, sans aucun doute !

« ***l'abandon de la foi*** » : il ne s'agit pas de la « foi confiance » mais de « la foi connaissance », de la matière à croire et non de la manière de croire sur laquelle on insiste beaucoup parfois.

C'est ce que Jude appelle « *la foi transmise aux saints une fois pour toutes* ». L'abandon de la foi s'appelle aussi « l'apostasie », l'éloignement des fondamentaux, selon Paul (2 Thessaloniens 2.3).

Ce sens précis du mot « foi » est conforté par le contexte immédiat et par les mots employés dans le même paragraphe : doctrines et docteurs.

À noter encore que les doctrines ou enseignements peuvent être inspirés par des démons qui s'attaquent alors directement à la personne divine, moins aux pratiques culturelles.

## 1 Timothée 4.6 à 10

« ***un bon ministre de Jésus-Christ*** »

Le mot ministre signifie "serviteur" dans le sens le plus noble : un grand serviteur, un serviteur de l'État, du Royaume, de la Parole créatrice et salvatrice, un serviteur qui a conscience de la dignité qui se rattache à son appel et à sa mission (Hébreux 5.4).

Il existe hélas de mauvais ministres, de mauvais ouvriers, de faux prophètes, de faux bergers... même au sein du christianisme des siècles passés et de celui d'aujourd'hui !

Notons ici que l'une des caractéristiques du bon ministre est le rapport de l'intéressé à la Parole de Dieu : il sait exposer la Parole sans en rien cacher et, avant cela, il sait s'attacher personnellement à cette Parole de Dieu et s'en nourrir.

« ***nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine*** »

Se nourrir réclame un effort minimum : au moins se mettre à table, utiliser sa main et sa fourchette et ouvrir la bouche. Parfois, se nourrir suppose une préparation, une recherche, une collecte...

La prédication de la foi est première parce qu'elle conduit au salut. Mais elle doit être rapidement suivie par l'apprentissage des doctrines bibliques et évangéliques pour que le croyant et l'Assemblée locale soient établis.

Jésus prêchait et enseignait : deux axes distincts mais indissociables du ministère de Jésus.

Seules, les paroles de Jésus prêchées puis enseignées constituent le roc sur lequel l'homme peut construire solidement pour la vie éternelle.

Le serviteur de la Parole doit être lui-même nourri de ces deux éléments avant de les donner aux autres. Il est important donc qu'il accepte une préparation et une formation au service de l'Évangile, qui devront être évaluées et reconnues. Étudier les Écritures et le Dieu qui en est l'Inspirateur est un préalable obligatoire au service de la Parole !

Le verset 7 du chapitre 4 doit être rapproché du verset 13 au chapitre 5 :

Les contes profanes, les fables judaïques, les commandements d'hommes, les disputes de mots, les généalogies sans fin et tous les autres bavardages religieux font partie « *des choses à ne pas dire* » parce qu'elles ne servent pas à l'édification : voilà ce que répétaient constamment les apôtres aux premières Assemblées !

Ces versets rappellent aussi que l'enseignement de la Parole ne vient pas à nos oreilles et à nos cœurs que par de bons ministres de Jésus-Christ.

Il y a aussi beaucoup de gens, hommes ou femmes, qui se mettent à enseigner sans mandat, sans appel, sans autorité... et ils ne sont pas tous sur des estrades !

Paul commence sa lettre à Timothée en partageant cette observation :

### 1 Timothée 1. 3 à 7

Il insiste aussi auprès de Tite, un autre pasteur, sur les mêmes choses :

### Tite 1. 10 à 14 ; 1.9

Avant Paul, Jésus nous avait évidemment avertis avec la parabole du semeur (Matthieu 13).

De suite après le passage du bon semeur, il y a toujours beaucoup d'oiseaux de tout genre qui s'envolent rapidement pour voler la bonne semence et il y a aussi cet Ennemi qui sème l'ivraie... sans oublier les pierres et les buissons et tant d'autres choses... qui menacent ensemble la bonne Parole de Dieu !

### 1 Timothée 4. 11 à 16

Nous avons déjà remarqué que, derrière Paul, il y avait le Saint-Esprit qui parle aux Églises, l'Esprit de Jésus, et qu'au delà de Timothée, premier destinataire, il y a aujourd'hui, les lecteurs et auditeurs que nous sommes.

Ainsi, nous aussi, jusqu'à ce que Jésus revienne nous chercher, nous devons nous appliquer à la Parole et aux divers exercices liés à la Parole.

#### **« Applique-toi à la lecture... »**

La lecture évoquée ici n'est pas la lecture privée et personnelle mais publique, à une époque où l'accès à la lecture n'était pas généralisé.

La loi, les prophètes et les psaumes étaient donc régulièrement lus chaque sabbat dans les synagogues.

Ensuite, ce fut dans les assemblées chrétiennes que ces lectures publiques furent proposées, enrichies des évangiles et des lettres apostoliques, à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle.

Paul écrivait à l'Église de Colosses :

« *Lorsque cette lettre aura été lue chez vous, faites en sorte qu'elle soit aussi lue dans l'Église des Laodicéens, et que vous lisiez à votre tour celle qui vous arrivera de Laodicée* » (Colossiens 4.16).

Les exercices évoqués ici par l'apôtre sont en rapport avec le service de la Parole : la lecture publique, l'exhortation ou l'encouragement, et enfin l'enseignement.

Le service de la Parole a donc des expressions variées et complémentaires.

Les serviteurs de la Parole ont eux-mêmes des ministères différents dans leurs objectifs et leurs manifestations.

L'apôtre Paul présente cinq dons accordés à l'Église par Jésus, depuis son ascension (Éphésiens 4.10 à 12).

- le service d'apôtre, dit missionnaire, fondateur, pionnier ; il s'agit de celui qui initie, ouvre, installe l'Œuvre de Dieu.
- le service du prophète - dans le sens du Nouveau Testament -, ce prédicateur qui oriente, engage l'Assemblée dans une direction donnée, ou encore celui qui réoriente, ramène, avertit...
- le ministère d'évangéliste : ce prédicateur a reçu de Dieu la Parole pour les gens du dehors ; il assure l'évangélisation de toute créature.
- le ministère de pasteur vient ensuite : ce prédicateur a reçu de Dieu la Parole pour les gens du dedans, l'édification de l'Assemblée.
- l'enseignant ou le docteur fonde le croyant et l'Assemblée dans la doctrine de Christ. Parfois, les deux services pasteur et docteur sont présentés liés ensemble.

Lorsqu'ils sont discernés et acceptés, ces appels particuliers exigent une grande disponibilité de la part des concernés.

« *Ne néglige pas... Occupe-toi de ces choses... Donne-toi tout entier à elles...* »

Hélas, nous observons que trop de vocations ont été abandonnées ou affaiblies à cause du manque de consécration et d'application à l'appel divin.

Nous avons aussi lu : « *Veille sur toi-même et sur ton enseignement...* ».

La vigilance doit doubler la consécration et le travail car ces serviteurs de la Parole sont en première ligne du combat spirituel.

Ceux qui observent ces conseils développent leur ministère aux yeux de tous et sont rapidement reconnus par leurs fruits. C'est ce que Paul indique à Timothée, jeune pasteur en formation.

### 1 Timothée 5.17 à 22

Le service de la Parole est partagé au plan local avec des anciens appelés aussi évêques, « épiscopos » ce qui signifie « *surveillant* ».

Le mot "ancien" évoque un rang ou un titre tandis que le mot "évêque", une fonction.

Les deux mots se rapportent à la même personne (Tite 1.5 et 7).

Timothée devait établir des anciens à Éphèse comme Tite devait le faire en Crète.

Le ministère-don appelé encore ministère apostolique a cette responsabilité, donc une autorité spirituelle pour le faire.

L'imposition des mains, dont il est question ici, est un geste de consécration à cette fonction. La désignation des anciens ne doit pas se faire avec précipitation comme l'introduction dans toute responsabilité spirituelle, selon les critères indiqués en 1 Timothée 3.

Les anciens assurent des délégations pastorales au plan local. Ils peuvent être plusieurs sur une même Assemblée. Certains travaillent particulièrement à la prédication ou à l'enseignement de la Parole alors que d'autres peuvent avoir un service moins public, dans des visites, entretiens et accompagnements spirituels.

Les anciens doivent être reconnus et appréciés par les Assemblées.

Le double honneur, ou "double salaire" (grec), est une gratification pratique et matérielle rapportée au soutien financier des ouvriers, comme dans 1 Corinthiens 9 lorsque Paul évoque le salaire des ouvriers de la moisson.

Cette mention signale bien l'importance du service de la Parole et son excellence ou encore supériorité par rapport à la diaconie (ensemble des autres services pratiques) :

« *Cette parole est certaine : si quelqu'un aspire à la charge de surveillant, il désire une œuvre excellente !* ».

Cet honneur supérieur est évidemment doublé d'une plus grande responsabilité : les fautes des anciens, et du leadership en règle générale, doivent être traitées sévèrement et publiquement.

Un ancien qui quitte son rang et s'oppose à l'autorité du ministère apostolique mérite d'être repris comme tout autre responsable qui participe à la conduite des Assemblées.

### 1 Timothée 6. 3 à 6 ; 6. 20 et 21

Une dernière fois avant de conclure sa lettre, l'apôtre évoque l'indispensable attachement de Timothée aux saines paroles de notre Seigneur Jésus.

Les "saines paroles" ou la "saine doctrine" n'évoquent pas seulement une parole pure qui n'est pas falsifiée mais, une parole qui apporte la santé spirituelle et morale à l'âme humaine qui s'en nourrit. La nourriture spirituelle de qualité est déterminante pour la bonne santé du croyant et de l'Assemblée.

Cette saine parole pousse à la communion avec Dieu, à la piété, à la recherche du Royaume, aux investigations de la grâce... et au Dieu de la Parole.

La Parole de Dieu nous fait communier avec le Dieu qui parle !  
C'est la parole ou « *la doctrine qui est selon la piété* », selon le verset 3.

Depuis longtemps (et c'était un privilège !), cette parole avait été déposée dans le cœur de Timothée, par sa mère et sa grand-mère, par l'apôtre Paul ensuite...  
Il devait donc la garder, la retenir, la garantir...

Son témoignage et son activité ministérielle dépendaient complètement de ce bon dépôt qui habitait en lui.

### Retenons la même chose pour nous-mêmes !

Notre impact sur notre entourage, le contact personnel avec les autres, l'exhortation fraternelle, l'instruction auprès des enfants du dehors ou ceux du dedans, l'encadrement des ados ou des jeunes, l'accompagnement des nouveaux convertis, des souffrants, des aînés, le service de la prédication publique, la présentation du message de l'Évangile et tout autre exercice pour faire avancer le Royaume de Dieu sont liés à ce dépôt, ce bon dépôt qui habite en nous !